



ETAT-MAJOR

Secrétariat de direction

CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

3<sup>ème</sup> réunion de 2024

Séance du 10 octobre 2024

Délibération

PV n° 8

Objet : Lancement de la démarche de révision du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (S.D.A.C.R.)

Date de convocation :  
27 septembre 2024

Réceptionnée à la  
Préfecture le :

Affichée le :

L'an deux mille vingt-quatre, 10 octobre à 18 heures,

le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à l'état-major du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de M. Philippe PICHERY.

• **Membres de droit**

Membres présents : 2

*Monsieur le Directeur de cabinet de la Préfecture Charles NOÏN.  
Monsieur le Payeur départemental Gilles CLIPET.*

• **Membres ayant voix délibérative**

Membres en exercice : 22

Membres présents : 12

*Mesdames Estelle BOMBERGER-RIVOT, Arlette MASSIN.  
Messieurs Alain BALLAND, Jean-Marie CAMUT, Philippe DALLEMAGNE, Olivier DUQUESNOY, Patrick GROSJEAN, Jean-Michel HUPFER, Jean-Louis OUDIN, Philippe PICHERY, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.*

Membres absents excusés non représentés : 10

*Mesdames Angélique GUILLEMINOT, Catherine LEDOUBLE, Sonia MEIRHAEGHE,*

*Agnès MIGNOT, Elisabeth PHILIPPON.*

*Messieurs Bruno BAUDOUX, Guy BERNIER, Philippe BORDE, Olivier GIRARDIN,  
Didier LEPRINCE.*

• Membres ayant voix consultative

Membres titulaires présents : Col Rémy ANDRIOT, Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef du corps départemental, Médecin-Cdt Maxime ROSETTI, Cne Nicolas RUINET, Adc Alain GENNERET, Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, Adc Cyrille RAPHAEL.

Membres représentants présents : Col Maxime KOCH, Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, Sch Benoit LENGRENE, Mme Céline HEITZMANN.

\*\*\*\*\*

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-58 et R 1424-1 à R 1424-55 ;

**Vu** la délibération n°3 du Conseil d'Administration du SDIS en date du 20 septembre 2021 portant sur la composition du Conseil d'Administration et sur la composition et l'élection des membres du Bureau ;

**Vu** le rapport de présentation ci-après :

\*\*\*\*\*

Mentionné par le code général des collectivités territoriales en son article L. 1424-7 et le code la sécurité intérieure dans son article L. 731-2, le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (S.D.A.C.R.) « dresse l'inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens auxquels doivent faire face les services d'incendie et de secours dans le département et détermine les objectifs de couverture de ces risques par ceux-ci ».

Outil opérationnel d'orientation stratégique, le S.D.A.C.R. a vocation à représenter une ambition locale partagée de couverture opérationnelle s'inscrivant dans une démarche politique. Il est un document vivant, de pilotage et d'évaluation qui s'attache à donner une lisibilité politique. Fruit d'une concertation tripartite entre la préfète de département, le président du conseil d'administration du SDIS et le président du conseil départemental puis d'une stratégie arrêtée par ces autorités de gouvernance, cet outil, préparé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours, est la clef de voûte de l'organisation et du fonctionnement opérationnels du SIS. Il demeure la référence sur laquelle s'appuient les autres documents structurants de l'établissement.

Notre S.D.A.C.R. date de 2019 et sa révision est nécessaire afin de tenir compte de l'évolution des risques, de l'identification d'éventuelles nouvelles vulnérabilités et en adapter les réponses. Pour que le document puisse être présenté et adopté à l'été 2025 une organisation a été mise en place afin de conduire la démarche de révision.

\*\*\*\*\*

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

à l'unanimité,

**PREND ACTE** de ces informations.

Fait le

18 OCT. 2024

Votes pour : 12

Mesdames Estelle BOMBERGER-RIVOT, Arlette MASSIN.

Messieurs Alain BALLAND, Jean-Marie CAMUT, Philippe DALLEMAGNE, Olivier DUQUESNOY, Patrick GROSJEAN, Jean-Michel HUPFER, Jean-Louis OUDIN, Philippe PICHERY, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Président du Conseil d'Administration



Philippe PICHERY